



**NORMANDIE**  
connectée.

## [Le RACK](#)

**Le Rack est une association à but non lucratif dont l'objectif premier est de dynamiser l'économie locale par le e-commerce. Le projet a été soutenu par la CCI Normandie et Villedieu Intercom, qui ont financé la construction du bâtiment, ouvert depuis janvier 2019 à Villedieu-les-Poêles.**

### **Accélérer les projets de e-commerce**

Le Rack abrite dans ses murs un espace de coworking, réservé aux personnes nomades et des bureaux privatifs occupés par trois entreprises de vente en ligne, un développeur web et un photographe indépendant, qui animent l'association. Celle-ci compte une trentaine de membres, entrepreneurs, commerçants et artisans de l'intercommunalité.

« Le Rack est à la fois un lieu d'échange d'expériences et de transmission de compétences, qui nous permet d'accompagner les jeunes créateurs d'entreprise et les artisans et commerçants qui veulent développer leurs activités par le e-commerce. », explique Guillaume Hubert, fondateur et président de l'association.

### **Des formations et des services**

Le Rack organise de huit à dix formations par an. « Nous couvrons tous les métiers du web et nous proposons des sessions gratuites de formation autour de trois thématiques : comment créer son image et avoir une identité visuelle numérique, comment se positionner sur les réseaux sociaux et comment vendre en ligne, notamment sur les marketplaces. », précise Nicolas Donarier, photographe et vidéaste, vice-président de l'association.

Le Rack permet aussi aux nouveaux e-commerçants de bénéficier de services mutualisés pour démarrer concrètement la vente en ligne. « Nous avons mis en place un système de gestion en commun, avec une centrale d'achat de cartons, un espace de stockage et un service d'expédition dont ils peuvent profiter à des tarifs compétitifs. », indique Guillaume Hubert.

Le Rack est hébergé gracieusement par Villedieu Intercom et tire l'essentiel de ses revenus de la location de bureaux et de salles et des cotisations de ses membres. « Cela nous permet de couvrir les charges et d'organiser des événements. », conclut Guillaume Hubert.



Tiers-Lieux